

Le 04 février 2013, le Conseil Municipal dûment convoqué le 31 JANVIER 2013 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DUVAL, Maire.

Présents : Stéphane BARREAU, Michel BERTHET, Sébastien BONAZZI, Jean-Jacques DUVAL, Pauline GOY, Nathalie GROS, Dominique JANIN, Martine JUNOD, Christian RAIMBAULT, Daniel TOLETTI, Daniel VUAGNOUX  
Absente excusée : Claire LEPINE  
Absents : X. FOREL, G. MEYER.

Conseillers en exercice : 14  
Conseillers présents : 11  
Votants : 11

Monsieur Stéphane BARREAU est élu secrétaire de séance.  
Le maire ouvre la séance.

### **1 – L'AUBERGE ENSOLEILLÉE – Convention pour portage foncier par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie – Délibération n° 005/13**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,  
- approuve les modalités d'intervention et de portage de l'EPF pour l'acquisition des biens cadastrés section A  
\* N° 1235 d'une superficie de 2a 30 ca, bâti,  
\* N° 1338 d'une superficie de 0a 28 ca, bâti  
\* N° 2216 d'une superficie de 3a 67 ca, bâti  
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et conventions nécessaires à l'application de la présente délibération.

### **2 – SITE INTERNET – Convention d'utilisation module « Site internet – Portail 74 » avec l'Association des Maires – Délibération n° 006/13**

Suite à la dissolution du CITIC 74 au 31 décembre 2012 par le conseil général, l'Association des Maires prend le relais afin de continuer à offrir un site portail internet aux collectivités territoriales utilisatrices.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion à ce nouveau site portail et autorise le Maire à signer la convention d'utilisation fixant les aspects administratifs et techniques liés aux transferts, à l'hébergement, la maintenance...

### **3 – CANTINE – Création d'un emploi à temps non complet – Délibération n° 007/13**

Le nombre croissant d'enfants accueillis en cantine nécessite l'embauche d'une personne supplémentaire afin de garantir de bonnes conditions d'accueil et de sécurité. L'association, gestionnaire de la garderie a également besoin d'une personne pour des temps d'animation et peut donc proposer un complément d'heures à la garderie.  
En conséquence le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la création d'un poste à temps non complet jusqu'à 3 heures par jour pendant le temps de midi.

### **4 – PANNEAU TOURISTIQUE – Convention S.A.R.L. MAXENCE – Délibération 008/13**

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré, **approuve à 7 voix pour et 4 abstentions** de Madame JUNOD, Messieurs BONAZZI, BERTHET et VUAGNOUX la convention d'une durée de trois ans à compter du 20 janvier 2013 au 20 janvier 2016, fixant les modalités pour la mise en place d'un panneau touristique avec une carte, un texte et des annonceurs locaux.

### **5 – LA BOULANGERIE – TRAVAUX D'EXTENSION ET RENOVATION DES APPARTEMENTS - ACCEPTATION CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE – Délibération N° 009/13**

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré, **accepte à 10 voix pour et 1 abstention** de Monsieur BARREAU de confier la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'extension attenant à la boulangerie et de réhabilitation des appartements sis au 1058 Route de Bonneville à Monsieur David COSTA, maître d'œuvre en bâtiment à Peillonex.

## **6 – LA BOULANGERIE – CONTRAT DE BAIL COMMERCIAL avec M. FOURNIER – Délibération N° 009/13**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **décide de donner à bail** le local commercial sis 1058 Route de Bonneville, propriété de la commune, à M. FOURNIER exerçant le métier de boulanger pâtissier pour une durée de 9 années à compter du 1<sup>er</sup> février 2013 avec un loyer initial annuel de 12 000 € H.T.
- **autorise Monsieur le Maire** à signer le contrat de bail et à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires à la conclusion, l'exécution et toutes les formalités à intervenir pendant la durée de vie du bail.
- **dit que la recette** sera imputée sur le budget communal au chapitre 752.

## **7 - QUESTIONS DIVERSES**

Le permis de construire concernant les travaux d'extension et de réhabilitation est en cours de préparation et devrait être déposé dans le mois de février.

## **8 – INFORMATIONS DIVERSES**

### **a) Réforme des rythmes scolaires**

Les collectivités disposent d'un sursis d'un mois soit jusqu'au 31 mars pour délibérer sur la mise en place de la réforme concernant les rythmes scolaires en 2013 ou en 2014. Une incitation financière aux communes qui démarrent en 2013. Réunion d'information à l'AGORA à Bonneville le 27/02 à 17 heures.

### **b) Transports scolaires**

La CC4R reprend la compétence transport scolaire en 2014. Mardi 19/02 à 14 h une réunion est prévue concernant la sécurisation des abris bus.

### **c) Bulletin municipal**

Il a bien été distribué. La page de couverture réalisée par un élève ainsi que les photos en page du milieu ont été très appréciées.

### **d) Commission urbanisme**

Présentation des différents dossiers instruits par la commission.

### **e) CC4R**

Débat d'orientation budgétaire. Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts. Toutefois augmentation du traitement des déchets incinérables, 88 € à 97 € la tonne, du fait de l'obligation de traitement des mâchefers qui avant étaient réutilisées en matériau pour les réfections de voirie.

Signature de la convention avec Alvéole en 2012. Démarrage des chantiers d'insertion d'entretien des espaces verts et petits travaux de bâtiments.

### **f) Lac du Môle**

Dissolution du syndicat « Lac du Môle » intégration de la gestion du lac dans les compétences de la CC4R.

### **g) Entretien des chemins ruraux**

Reconduction de la journée de nettoyage avec des bénévoles de la commune au printemps.

### **h) Sécurisation du champs de foire**

Nécessité d'engager des travaux de sécurisation avec des barrières ou autre pour contrôler l'occupation du site.

### **i) Travaux d'entretien de bâtiments**

Nécessité de faire le tour des bâtiments afin de répertorier et inscrire éventuellement au budget les travaux d'entretien urgents

- isolation phonique dans la petite école,
- isolation ou réparation du toit de la salle communale (la neige passe en dessous des toits l'hiver),
- vitraux de l'Eglise à réparer, ...

### **j) Syndicat intercommunal d'assainissement du THY**

La réunion prévue le 13/02 à 18 h 30 pour présentation de l'étude réalisée sur le devenir de la station d'épuration.

La séance est levée à 23 heures.

Peillonex, le 8 mars 2013  
Le Maire Jean-Jacques DUVAL